RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du
approuvant l'inscription à l'inventaire du
bâtiment no 86
parcelle no 450
sis sur la commune de Perly-Certoux

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique et typologique, du bâtiment no 86, sis sur la parcelle no 450, feuille no 8 du cadastre de la commune de Perly-Certoux, inscrit au registre foncier au nom de l'Etat de Genève,

attendu que ce bâtiment, aujourd'hui consacré à l'habitation, rappelle par sa morphologie son ancienne fonction publique et présente, par ailleurs, de nombreux détails caractéristiques de l'architecture de la fin du 19e siècle,

attendu que le propriétaire a été invité à communiquer ses observations éventuelles le 20 novembre 1979;

vu les observations recueillies le 30 novembre 1979 et le 2 mars 1984;

vu le préavis tacite de la commune;

Vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 5 mars 1984;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

A R R E T E :

Article 1

Le bâtiment no 86 au sens des considérants est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée au propriétaire.

Le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics:

Christian GROBET

La présente décision peut faire l'objet d'une recours auprès du Conseil d'Etat, conformément au code de procédure administrative, dans les trente jours.

7.392

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

Extrait du plan cadastral 8

Reproduction interdite

Commune de PERLY - CERTOUX

Echelle 1 : 1000

P E R L Y

Chemin du f^ Relais

Route de St-Julien

Route des Ravières

En Tire

Champ

Mouille

749 753 480 549₁ 748₁ 550 555₁ 700 447 605₁ 536 433 435₁ 436 437 678 677 675 674 676 679 680 560 557 276 278 666 665 664 442₁ 440₂ 443₁ 450 540₁ 539 452 453 454 657 656 655 654 653 652 658 699 700 695 716 135 134 727 726 77 68 59 513 547 712 715 685 686 687 688 667 668 690 683 631 629 630 682 684 64 86 546 508 602 765 763 752 627 525 567 568 642 641 640 639 638 637 636 635 634 633 632 643 202 463 464 203 103 69 458 456 457 455 514 529 531 911 470 535 534 521 93 91' 440 19

1 AOUT 1979